



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 18 avril 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs, Josette CHAMBOUX, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Rosy CHAMAYOU, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Italo GARD, Guy LANCON, Philipp DALHEIMER.

Procurations

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Rosy CHAMAYOU
M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Julie GIRARD
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Italo GARD
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel DELEAGE

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 26
Présents	: 19	Contre	: /
Votants	: 26	Abstention	: /

7.1. BUDGET ANNEXE CIMETIERE - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Madame le Maire,

PRESENTE au Conseil Municipal le compte administratif 2024 du budget annexe Cimetière.

Puis elle quitte la séance pour laisser l'assemblée délibérante statuer sur les documents retraçant sa gestion durant l'exercice 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion et L 1612-12 relatif à l'arrêté des comptes de la commune,

Vu le budget primitif de l'exercice 2024, le budget supplémentaire ainsi que les décisions modificatives,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu le rapport de présentation annexé à la présente délibération,

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion dressé par le responsable du service de gestion comptable de Thonon-les-Bains,

Considérant les vues d'ensemble de la section d'investissement et de fonctionnement, permettant d'apprécier l'exécution budgétaire par rapport aux prévisions votées au niveau de chaque chapitre,

Le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bruno DUCRET, 1^{er} adjoint, après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAUX	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats Reportés		15 746,12	8 521,80			15 746,12
Opérations de l'exercice	16 294,80	12 860,40	12 860,40	21 448,80		5 154,00
TOTAUX	16 294,80	28 606,52	21 382,20	21 448,80		12 378,32
Résultats de Clôture		12 311,72		66,60		12 378,32
Restes à Réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	16 294,80	28 606,52	21 382,20	21 448,80		12 378,32
RÉSULTATS DÉFINITIFS		12 311,72		66,60		12 378,32

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser soit 0,00 euros en dépenses et 0,00 euros en recettes.

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 30 AVR. 2025

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 25 avril 2025

Le Maire - Catherine BASTARD

30 AVR. 2025



Le secrétaire de séance - Samuel DELEAGE